

GENDARMERIE NATIONALE
 GROUPEMENT de
 COMPAGNIE de
 UNITE Brigade de
 PROCES VERBAL N° 687 / 1977
 ANALYSE - REFERENCE

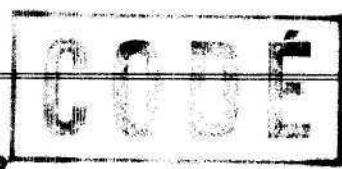
PROCÈS-VERBAL
 ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE
 Renseignements Administratifs

PIÈCE N° 1
 AFFAIRE et
 CONJUGAL
 CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ (O.V.N.I.)

77405543

27-10-77



NOUS SOUSSIGNÉS

, Gendarme - O.P.J.

VULES ARTICLES 16 à 19 et 75 du Code de procédure pénale, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 27/10/1977 A 10 HEURE(S) Madame, sans profession, demeurant à, se présente au bureau de notre brigade. Elle nous signale que ce matin vers 6 heures alors qu'elle jouait au tennis avec Monsieur, elle a aperçu dans le ciel une boule de feu avec une longue queue rouge et orange. Elle nous précise également que cette boule qui se dirigeait sensiblement d' en à très grande vitesse a brusquement disparu définitivement en plein ciel.

Procédant à une enquête, nous Gendarme, entendons :

rent N° (née) ans, sans profession, demeurant à, née le () qui nous déclare à 10 heures 05 :

" Ce matin vers 6 heures alors que je jouais au tennis au avec Monsieur, j'ai aperçu dans le ciel une boule de feu avec une longue traînée de couleur rouge au début et orange vers la fin.

Cette boule assez haute dans le ciel venait sensiblement de la direction de et se dirigeait vers l'.

Monsieur et moi-même avons observé ce phénomène pendant une durée d'environ 10 secondes puis brusquement en plein ciel, tout a disparu.

Je suis persuadé que cette boule qui avait sensiblement la grosseur d'un ballon de football n'était pas une étoile filante."

Le 27 octobre 1977 à 10 heures 15

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

(a signé au carnet de déclarations)

Poursuivant notre enquête, nous gendarme, entendons :

Special, demeurant à, Cité à, né le () qui nous déclare à 10 heures 30 :

L' O.P.J.

| | | | |
|---------------|---|--------------------|------------------------------------|
| DESTINATAIRES | INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES | DATE DE CLOTURE | VU ET IS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ |
| | 1 - M. le Préfet de la Région Préfet de à | LE 2 novembre 1977 | |
| | 1 - M. le Procureur de la République à | | |
| | 1 - M. le Général, Cdt Région Militaire à | | |
| | 2 - M. le Ministre des Armées, Dion Cie et J.M. Dir. empl. Rens. à de Groupement. | SIGNATURE (S) | SIGNATURE ET CACHET |
| | ARCHIVE TRANSMISE AU CDT. | | |

* Ce matin vers 6 heures je jouais au tennis sur un court du Club des A avec Madame lorsque cette dernière s'est arrêtée de jouer pour ne sentir une boule de feu dans le ciel. Pendant une dizaine de secondes nous avons observé l'évolution de cette boule qui se dirigeait d' en à une hauteur d'environ 2.000 mètres et sans aucun bruit.

Derrière cette boule se trouvait une longue queue de couleur jaune au début et blanche vers la fin.

Cette trajectoire en plein ciel tout a disparu définitivement.

En arrivant à mon travail au C.S.G. j'ai fait part de cette observation à Monsieur , Chef de la Division " Méthodes - Développement " lequel m'a demandé d'aller signaler les faits à la Commanderie de ."

Le 27 octobre 1977 à 10 heures 40.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

(a signé un carnet de déclarations).

Ce même jour à 10 heures 45 nous nous sommes mis en relation téléphonique avec les responsables de l'aéroport de et du .

- : Aucun mouvement d'avion pendant la nuit. 1^{er} départ d l'aéroport, un avion militaire () le 27 Nov. à 6 heures 52.
- ~~Cellier~~ : Aucun lancement de ballon au tir n'a été effectué pendant la période considérée.

Mentionsnons qu'à ce jour 2 novembre 1977 aucune autre personne ne s'est présentée à notre brigade pour nous signaler avoir aperçu un O.V.N.I.

Un message portant n° en date du 27 octobre 1977 a été établi et adressé aux autorités intéressées.

L' O.P.J.